

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Journée internationale de la femme : poursuivre la lutte dans tous les secteurs

COMPTANT sur la sensibilisation et la mobilisation de toutes les couches de la société pour mettre fin aux violences faites à la gent féminine, le ministère des Affaires sociales et des Droits de la femme, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour la femme et la Fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO), a commémoré hier à Libreville, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.



Les membres du gouvernement, ceux du système des Nations unies et la société civile engagés dans le combat pour l'élimination de la violence envers les femmes.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LE Gabon, à l'instar de la communauté internationale, a commémoré hier, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette activité qui s'inscrit, sur le plan national, dans le cadre du programme Gabon Égalité a pour but de promouvoir la stratégie nationale pour atteindre une vision claire dans le cadre de l'égalité des genres.

À ce propos, la ministre des Affaires sociales et des Droits de la femme, Prisca Koho-Nlend, a indiqué que "nous voulons mettre

l'accent sur la sensibilisation, la pédagogie, mais surtout amener tous les acteurs de la société à prendre cette cause à bras-le-corps avec les avancées que le Gabon a pu enregistrer en termes de lois, notamment celle relative à l'élimination des violences à l'égard des femmes promulguée en septembre dernier et des modifications adoptées dans le Code civil et le Code pénal. Il est important de saluer l'engagement des plus hautes autorités, dont le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda". Avant d'indiquer que "l'implication de tous les instants de la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, n'est plus

à démontrer. Car, il y a quelques mois, elle a remis un rapport sur la promotion des droits de la femme et la réduction des inégalités au Gabon qui contient 33 mesures et qui sont actuellement mises en œuvre par le gouvernement".

Pourtant, malgré un arsenal juridique bien fourni, les violences faites aux femmes se posent avec acuité dans notre société. À cet effet, la loi du silence, l'ignorance des femmes pour leurs droits et les pesanteurs culturelles continuent de contribuer à maintenir à un niveau élevé les violences faites à leur égard. Dans un tweet, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a souligné

que "nos mères, nos femmes, nos filles ne doivent plus subir l'insupportable. Ce combat est celui des femmes et des hommes". Dans cette logique, en sus du programme de 16 jours d'activisme qui se déroule chaque année du 25 novembre au 10 décembre, cette Journée a également été marquée par le Grand débat "Cœur ouvert", qui a vu la participation des membres du gouvernement, du système des Nations unies et les membres de la société civile. Le premier panel, modéré par la ministre déléguée à l'Enseignement supérieur et à l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, dont le thème portait sur "la lutte contre les violences faites aux femmes,

une responsabilité partagée?", a permis de faire le tour de la question en mettant en exergue la nécessité de mener des actions concrètes pour l'élimination de ces violences. Il s'agit ici d'un long combat qui produira des fruits à long terme.

Le second panel, animé par le ministre d'État Alain-Claude Bilie-By-Nze autour de la thématique, "la masculinité positive pour l'harmonie des familles", a été l'occasion pour les différents orateurs d'afficher leurs positions. Pour le ministre Biendi Maganga Moussavou, "il s'agit de transformer notre société en prenant en compte toutes les forces vives. C'est de mettre en évidence le rôle des hommes et des femmes dans la transformation de notre société". Pour leur part, la députée Angélique Ngoma et la ministre Madeleine Berre ont mis un accent particulier sur la nécessité de miser sur l'éducation des générations actuelles, pour l'amélioration des conditions des femmes et des jeunes filles dans notre société pour les années à venir. Le dernier panel, animé par le journaliste Martial Tchibinda, a mis en exergue "la vulgarisation des avancées intervenues dans le corpus juridique gabonais en matière de violence à l'égard des femmes".

Contrepoint

Quel suivi pour les victimes ?

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

QUELLES soient verbales, psychologiques, morales ou physiques, les violences faites aux femmes sont une réalité au Gabon. Le gouvernement et les acteurs de la lutte contre ce phénomène en font d'ailleurs leur priorité au regard des actions menées en faveur des femmes en général

et des victimes de violence en particulier. Plus récemment, une loi portant élimination sur les violences faites aux femmes a été adoptée par les parlementaires. Ainsi que la mise en place d'un numéro vert (1 404) et d'une plateforme internet pour intensifier la prévention contre les violences faites aux femmes. Malgré tous les efforts consentis par nos autorités, il reste encore beaucoup à faire, notamment en

ce qui concerne la prise en charge des femmes victimes de violence. Quel accompagnement est prévu pour les femmes abusées sexuellement, par exemple, ou pour celles victimes de violence conjugale ?

Les pouvoirs publics devraient penser à implanter des instances formelles de prise en charge de ces formes de violence. La mise en place d'un point focal des victimes au sein

des administrations ou dans les quartiers, la gratuité des coûts relatifs à la délivrance des certificats médicaux pour viol, la construction d'un centre de transit (centre disposant des compétences dans l'accompagnement médical, juridique, psychosocial) pour femmes victimes sont autant d'idées à prendre en compte pour un véritable suivi des femmes violentées.